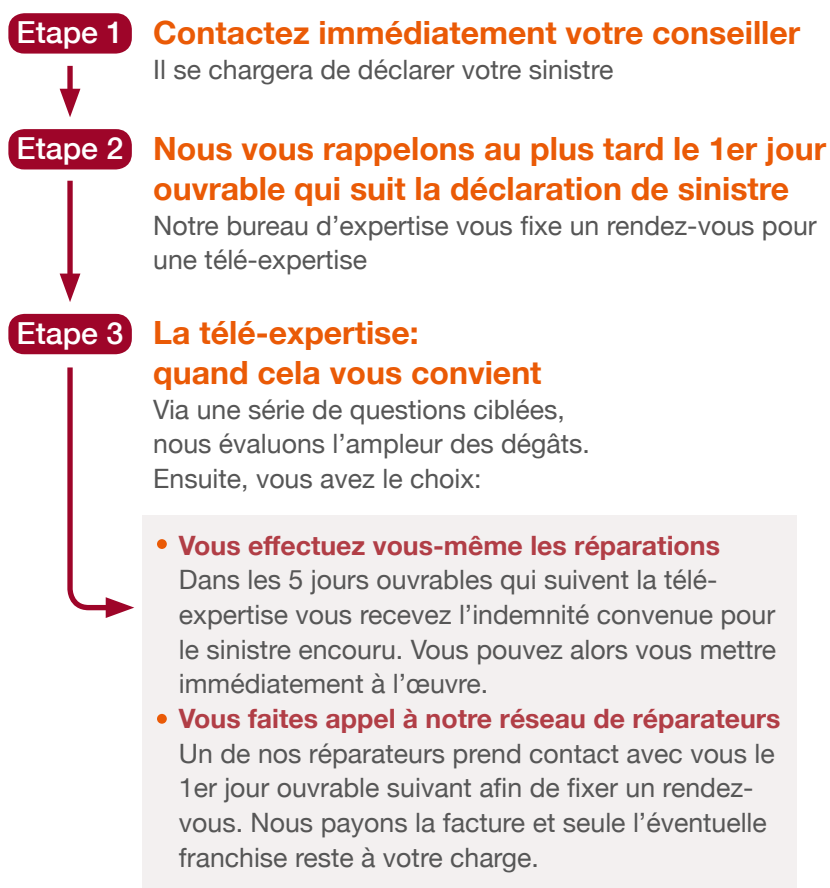


Réparation rapide de votre sinistre en 3 étapes

Vous êtes victime d'un sinistre ? Vous n'avez pas de temps à perdre avec des visites d'experts et des devis de réparateurs ? Vous souhaitez que les dégâts soient réparés au plus vite ? Et pourquoi ne pas réparer vous-même ou alors faire appel à notre réseau de réparateurs ? À vous de choisir...

En collaboration avec votre conseiller, notre bureau d'expertise P&V@Home, est la solution pour un règlement de sinistre rapide. Il offre une réponse à un large éventail de petits sinistres : une vitre cassée, un dégât des eaux dans votre salle de bain, une fuite dans votre véranda suite à une averse de grêle, quelques tuiles emportées par la tempête, ...

Comment fonctionne P&V@Home ?



Préparez votre télé-expertise *

- Faites en sorte d'avoir une description détaillée de l'ampleur du sinistre.
- Dressez une liste de tout ce qui a été endommagé (bâtiment, contenu, ...)
- Veillez à avoir sous la main toutes les mesures.

*évaluation du sinistre par téléphone